



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E106336

VALABLE JUSQU'AU 14/07/2024

ÉDITÉ LE 12/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 03/03/2023
9 600

Raison sociale : JAOUEN PATRICK

2 RUE ADER
ZI DE MESCODEN
29260 PLOUDANIEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST CEDEX 2 390 391 191 RCS

Téléphone : 02 98 83 64 24
Portable : 06 09 37 10 02

Fax : 02 98 83 64 04

Siret : 390 391 191 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 50029626

Site Internet : www.combles-volumes.fr
E-mail : jaouen.patrick@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD 56513880

Responsabilité légale :
GOASGUEN ERWAN GÉRANT / GOASGUEN ERWAN, PHILIPPE GÉRANT /
GOASGUEN ERWAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD 56513756

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.